ÉLOGE

DE

JUSTE BODIN.

ELOGE

DE

JUSTE BODIN,

Accoucheur, Membre des anciens Collège et Académie de Chirurgie, Membre de la Société de Médecine de Paris, etc. — Prononcé à la Société de Médecine de Paris, le premier ~~janvier~~ Juillet 1817.

PAR F. V. MÉRAT,

Docteur en Médecine, Président de la Société de Médecine de Paris, etc.

Dicta æquè ac scripta hominis sunt prædicanda.

A PARIS,

De l'Imprimerie de MIGNERET, rue du Dragon, N.o 20, F. S.-G.

1817.

ELOGE

DE

JUSTE BODIN.

Si la mort de l'homme de bien est déja un malheur, combien il sera plus grand lorsqu'à cette qualité il en a joint d'autres qui rendaient son existence plus précieuse encore. Si pratiquant, par exemple, l'art de guérir, il ne s'en est servi que pour être le refuge du pauvre; s'il honora sa profession par ses talens et son savoir, s'il en a rempli les devoirs avec zèle et dignité; une telle perte devient une vraie calamité. C'en est une en effet que nous éprouvons aujourd'hui en perdant notre excellent confrère.

Juste Bodin, docteur en médecine de la Faculté de Caen, membre des ci-devant Collège et Académie de Chirurgie, chargé de la surveillance des sages-femmes dans le cinquième arrondissement de Paris, ancien président de la Société de Médecine, et son dernier trésorier, est né à Neuchâtel en Normandie vers la fin de 1746. Son père était un avocat très-estimé de ses concitoyens. Notre confrère était le plus jeune de sept frères ou sœurs. Il fit ses études au Collège de Bolbec, puis les continua à celui de Joyeuse à Rouen, où il obtient une bourse par concours. *Lecat* et *l'E-*

chevin, chirurgien-major de l'Hôpital, ont été ses premiers maîtres dans l'art de guérir, et toutes les fois qu'il trouvait l'occasion d'en parler, c'était avec plaisir, sur-tout à l'égard du premier, que sa brillante réputation mettait hors de toute comparaison.

La mère de *Bodin* étant restée veuve encore jeune et chargée de famille, notre confrère fut forcé de commencer de bonne heure l'exercice de son art. Ce fut dans la province qu'il passa plusieurs années, attaché à une abbaye. Comme il avait puisé à d'excellentes sources, il fut très-heureux dans sa pratique commençante. Il m'a raconté plusieurs fois que substituant une méthode simple, mais éclairée et souvent expectante à la polypharmacie la plus aveugle, à la routine la plus inepte, il eut des succès étonnans dans les lieux où il passa ses premières années médicales. Heureux les habitans des campagnes, s'ils étaient toujours aussi bien partagés!

Se sentant né pour un plus grand théâtre il vint à Paris, plus encore pour y perfectionner ses connaissances scientifiques que par une vaine ambition. Il y pratiqua d'abord sous l'égide d'une veuve de chirurgien; mais ses talens n'ayant pas tardé à le faire connaître, on l'engagea à se présenter au Collège de Chirurgie; il s'y fit inscrire candidat, en effet, le 11 avril 1785, et il fut reçu en 1788 le 30 décembre. Il s'y distingua beaucoup dans sa licence, et s'il ne fut pas admis plutôt, cela n'eut d'autres motifs que les dépenses de réception. Le sujet de sa thèse fut l'abcès de la langue, *de abscessu linguæ*. Elle fut soutenue sous la présidence de son ami *Lauverjat*.

Bodin qui sentait, comme tous les bons esprits, qu'il est difficile de séparer, dans la pratique, la médecine de la chirurgie, avait acquis par ses connaissances la faculté d'exercer les deux branches de la même science; mais l'exercice de la première lui ayant probablement attiré quelques désagrémens, il se fit recevoir docteur en médecine à Caen le 17 mai 1787. On sait qu'alors notre profession était en proie à des dissensions créées par l'esprit de corps dont gémissaient les gens sages; mais le temps n'était pas encore venu où la médecine et la chirurgie devaient se prêter un mutuel secours et s'estimer réciproquement, comme cela a lieu de nos jours, lorsqu'elles se trouvent exercées par des personnes dignes du titre honorable de médecin et de chirurgien. Si notre confrère conserva dans sa jeunesse quelque prédilection pour la chirurgie, il la dut aux leçons de *Lecat* son maître, dont les grands succès remplissaient alors l'Europe, et lui ouvraient les portes de toutes les Académies savantes.

Les occasions, comme on sait, décident plus souvent de la destinée de l'homme que son penchant réel vers tel ou tel objet. *Lecat* avait fait de *Bodin* un chirurgien, mais notre confrère avait judicieusement senti qu'à Paris où les premiers rangs se trouvaient occupés, il lui serait difficile d'y arriver; ses liaisons avec *Lauverjat* vinrent à propos le diriger vers les accouchemens, partie moins brillante, peut-être, de l'art de guérir, mais où il faut une vocation plus fervente et une abnégation entière de son repos. *Bodin* l'embrassa avec un zèle ardent, et il a été

jusque dans les dernières années de sa vie un praticien éclairé en ce genre. C'était de toutes ses occupations celle pour laquelle il montrait le penchant le plus décidé, et ce penchant lui faisait rechercher ses confrères les plus distingués avec ardeur dans l'espoir d'en obtenir des connaissances nouvelles au profit de la science. Il fut lié avec *Baudelocque*, *Lauverjat*, *Alphonse Leroy*, *Coutouly*, *By*, *Ané*, et tous les plus célèbres accoucheurs de son temps ; tous estimaient en lui le praticien habile et érudit, qui honorait son art par ses talens et l'illustrait par son désintéressement.

Nous avons parlé tout-à-l'heure de son goût pour la médecine expectante. Cette méthode, il la professa jusqu'à son dernier jour. Depuis près de 25 ans que je le connaissais, je ne lui ai jamais vu ordonner un médicament composé ; je ne crois pas qu'il ait employé une seule fois en sa vie ces encyclopédies médicamenteuses où le génie galénique s'est plu à entasser substances sur substances, médicamens sur médicamens. Il se fiait le plus souvent aux ressources de la nature, et il faut avouer que si ce mode a ses inconvéniens, ils sont moins nombreux et de beaucoup préférables à ceux qui résultent d'une marche contraire.

Nous n'avons pas assez fait sentir combien était remarquable l'instruction et le savoir de notre confrère. Il possédait à fond ses auteurs, de manière à pouvoir citer de mémoire la page, la ligne même, où se trouvait telle ou telle phrase. Ce n'était pas seulement en médecine qu'il savait tant ; comme il avait eu une édu-

cation première très-solide, la littérature latine ne lui était pas moins familière et il faisait ses délices des bons auteurs du siècle d'Auguste. Ses connaissances en littérature l'avaient conduit à être un excellent bibliographe; il connaissait les bons livres, les meilleures éditions, et était souvent consulté à ce sujet de la manière la plus profitable pour les bibliophiles. Delà était né chez lui le besoin de transmettre ses connaissances et ses idées; il le faisait de la manière la plus amicale et souvent la plus instructive. On l'a vu à l'Académie de Chirurgie, à la Société de Médecine ne jamais manquer l'occasion d'éclaicir un point de l'art et ne rien laisser passer de ce qui choquait ses vues sans l'approfondir par l'argumentation; et sous la forme du doute, ou de demandes pour son instruction, il émettait quelques fois de grandes vues ou de grandes vérités. L'originalité naturelle de son esprit se décélait au milieu des discussions les plus graves par des saillies piquantes qui entraînaient quelquefois ses auditeurs et désarmaient ses antagonistes. Le plaisir de discuter était si vif chez lui, qu'à l'Académie de Chirurgie on l'avait surnommé l'AVOCAT. Sans être précisément le contempteur de la médecine moderne, il en critiquait agréablement, et à sa manière, les côtés qui lui semblaient manquer de solidité, et il faut avouer que parfois ses raisons n'étaient pas sans valeur. Il a poussé plus d'une fois aux auteurs de méthodes nouvelles des argumens auxquels ils ont eu de la peine à répondre. C'était sur-tout le changement de nomenclature qui excitait sa bile; lorsqu'on pronon-

çait devant lui les noms nouveaux donnés aux maladies, il ne manquait jamais de dire : « *dites-nous cela en français !* »

Mais c'est sur-tout dans la conversation particulière que notre confrère se plaisait à répandre les trésors de son esprit. Sans y mettre un grand ordre, il brillait par un tour vif et se singularisait par des mots à lui. Il apportait dans le commerce du monde la manière originale dont il se servait dans les discussions scientifiques. Les anecdotes, qu'il savait conter de la manière la plus piquante, accouraient en foule sur ses lèvres et charmaient ses auditeurs, tout en les instruisant. On peut affirmer que si on eût recueilli celles qu'il contait si agréablement, on aurait en ce genre le livre le plus amusant et le plus complet de tous ceux que nous possédons ; toutes celles relatives à l'art il les connaissait ; celles qui n'étaient que badines étaient souvent tirées de son propre fonds. On peut dire qu'il avait véritablement le génie anecdotique.

Bodin fut marié et connut les douceurs de la vie domestique ; mais il en éprouva aussi les chagrins ; sa femme, et sur-tout sa fille, long-temps valétudinaires, exercèrent péniblement sa sensibilité. Il perdit l'une et l'autre, et son ame en fut long-temps en proie aux regrets les plus amers. Presque isolé dans le monde, il se réfugia dans ses livres ; il se composa alors une bibliothèque suivant ses goûts ; il l'orna d'éditions précieuses. Son unique délassement était de suivre les ventes publiques, et pendant plus de vingt ans il en a rarement manqué une un peu remarquable. On l'y

consultait pour le prix des ouvrages, pour la confection des catalogues. La manière noble dont il exerçait son art ne lui permit jamais de rendre sa collection nombreuse ; car *Bodin* était loin d'être riche ; mais on peut dire qu'il y en a peu d'aussi bien composée en livres de choix, et sur-tout en anciens auteurs. Il rassembla et composa sur-tout un recueil très-précieux de toutes les discussions polémiques qui ont eu lieu entre les médecins, chirurgiens, pharmaciens, etc., etc., où on trouve la chronique en quelque sorte scandaleuse de notre profession. Cette collection commencée par *Quesnay*, continuée par *Hévin* père et fils, et par *By*, son ami, augmentée par lui, est maintenant portée à 42 volumes. Son intention était de la léguer à la Faculté de Médecine à la moindre avance qu'il eût reçu d'elle : et ce Corps savant a peut-être à se reprocher d'avoir ignoré le mérite d'un homme tel que *Bodin*, ou du moins de l'avoir négligé.

Dans sa conduite particulière *Bodin* était d'une probité rigide, d'une vertu sévère ; jamais il ne manqua au moindre devoir de l'homme intègre ; il travailla toute sa vie à mériter son prénom, et il y parvint. On peut dire qu'il avait les qualités d'un *ancien*. Modeste dans sa dépense, économe, autant par goût que par nécessité, il sut suffire à tout, et avec un revenu très-modique, il vécut dans une indépendance réelle, qu'il dût à la sagesse de ses actions et à la modération de ses besoins. Il n'offrit jamais le spectacle du luxe au dehors, en opposition avec la gêne du dedans. Aussi blâmait-il vertement ceux de notre profession qui, par

une conduite contraire, sont parfois menés à des actions honteuses et déshonorantes pour leur Corps. La médecine mène rarement à la richesse. On voit la plupart de ceux qui exercent cet art avec la dignité convenable, mourir sans fortune et laisser pour patrimoine à leur famille une réputation intacte, une mémoire honorée et de bons exemples à imiter.

Cet homme que nous peignons avec une si grande sévérité dans ses principes, il la réservait pour l'art en général; car il était indulgent pour les individus. Si on l'a vu par fois ferme jusqu'à la rudesse dans les discussions en Corps, il se faisait pardonner par sa bonhommie privée, par son humeur serviable, par le besoin d'obliger ses confrères et ses amis, ce que ses paroles pouvaient avoir d'un peu dur. Comme il réunissait l'érudition à un peu de causticité dans le discours, on s'est plu à établir un parallèle entre notre confrère et le célèbre *Gui-Patin* son compatriote. On croit même qu'il y avait quelque ressemblance dans les traits du visage de ces deux médecins; du moins c'est l'opinion de deux de nos collègues, MM. *Andry* et *Duval*. Il fut loin d'être insensible à l'amitié; il en avait puisé les devoirs dans le *Traité de Cicéron*, qu'il savait par cœur: plusieurs de ceux qui m'entourent peuvent affirmer s'il pratiquait ce besoin du cœur avec la noblesse et l'abandon qu'il exige. Il n'y fut pas toujours heureux. . . . Mais l'amertume que cette circonstance jeta sur ses derniers jours, est encore honorable pour notre confrère. Avec un tel penchant pour les affections douces, *Bodin* devait être l'arche

de miséricorde du pauvre ; effectivement, il le visitait, et il en avait de fréquentes occasions, avec le même soin que le riche; c'est de chez une indigente qu'il accouchait qu'on le rapporta chez lui à sa dernière sortie.

D'une santé naturellement robuste, avec un corps vigoureux, presque athlétique, des organes et un esprit sains, notre collègue pouvait espérer de faire encore long-temps l'ornement de notre Société. Cependant des douleurs presque insignifiantes, qu'il appelait tantôt rhumatismales, tantôt des coliques, le retinrent fréquemment au logis pendant l'hiver de cette année. Aucune cause ne pouvait faire soupçonner leur nature; malheureusement elles le furent bientôt, car un abcès inguinal, probablement dû à une carie osseuse, qui leur succéda, se montra dans le commencement de mai, et conduisit notre malheureux confrère au tombeau le 17 juin 1817, à l'âge de près de 71 ans. Il vit sa fin avec calme et résignation; fit ses dispositions avec la tranquillité d'un sage, et montra dans cette circonstance, plus encore que par ses discours antérieurs, combien il était résigné à tout. Il reçut ses amis avec aménité, et pria même plusieurs de ceux qui le visitaient de vouloir bien accepter des marques de son attachement. Il souriait aux consolations que ceux-ci voulaient lui offrir, et se fâchait presque si on cherchait à lui persuader qu'il pouvait guérir, parce qu'il supposait qu'on ne lui tenait ce langage que dans l'idée qu'il craignait la mort. Ses confrères ne l'ont point abandonné d'un instant dans sa maladie; et il a reçu de

MM. *Chaussier*, *Montaigú* et *Hernu* les soins les plus touchans et les plus affectueux, pendant toute sa durée.

Bodin avait une piété plus solide que démonstrative. Il a reçu les secours de la religion avec le calme d'une ame pure et la conscience de l'homme qui ayant toujours fait son devoir n'a rien à se reprocher.

Avec tant de qualités et de savoir, on peut dire qu'il n'a manqué à notre confrère qu'un peu d'ambition pour être placé en première ligne dans notre profession. Il préféra constamment une situation plus modeste et le bonheur privé et indicible de vivre à sa manière. Si, comme collègues, nous devons l'en blâmer, comme ses amis nous devons l'en applaudir. Nous pouvons pourtant lui adresser un juste reproche, et nous le lui avons fait nous-même à une époque où sa santé le permettait encore, c'est de n'avoir jamais rien publié, avec tant de moyens de le faire. Ce trait marque bien l'originalité de son esprit ; rien ne sera plus curieux que les matériaux épars qu'on trouvera dans ses papiers ; mais rien n'y sera en ordre. La seule chose qu'il laisse peut-être en état d'être mise au jour, c'est un *Traité de l'opération césarienne*, que, par un sentiment exquis de délicatesse, il ne voulut jamais publier, parce qu'il ne partageait pas en tout l'opinion du célèbre *Baudelocque* sur ce sujet. On nous fait espérer qu'on trouvera dans ses papiers une sorte d'*Ana médical*, qui ne sera pas la pièce la moins recherchée par les curieux.

Messieurs, la terre nous a dérobé pour jamais les restes de notre excellent confrère. Son souvenir qui

ne nous abandonnera pas, nous rappellera sans cesse l'homme de bien, le médecin probe, le confrère érudit et plein de franchise, qui a honoré notre Société par ses talens, qui en a constamment occupé les emplois les plus marquans, et qui n'a cessé de penser à nous qu'en cessant d'exister. Rendons à sa mémoire le tribut d'estime que lui ont mérité ses rares qualités. Que nos archives, aussi bien que nos cœurs, reçoivent le dépôt de la douleur que nous cause la perte d'un de nos membres aussi distingué.

Puisse ce faible, mais juste hommage, m'acquitter envers celui qui voulut bien m'accorder ses conseils, et m'instruire plus encore par son exemple. Puissent ses mânes paisibles et heureuses être satisfaites du léger gage que lui offrent en ce jour l'amitié et la reconnaissance.

FIN.